

SAINT-MARTIN DE SEIGNANX, UN TERRITOIRE CENTRAL POUR LE SEIGNANX.



Une communauté de communes s'identifie par des équipements fédérateurs et représentant l'ensemble de ses habitants. Notre Saint-Martin se doit de tenir son rôle à la croisée des enjeux du Seignanx, tant au niveau des équipements structurants que du transport collectif.

En matière de projet structurant, implanter un équipement aquatique au cœur du Seignanx s'impose comme une ambition sociale, sportive et éducative.

En tant qu'élus de Saint-Martin de Seignanx, nous sommes évidemment convaincus de la nécessité d'un tel équipement, accessible à tous, sur notre territoire du Seignanx. Et nous sommes pleinement mobilisés pour concrétiser ce beau projet.

C'est la raison pour laquelle, malheureusement, nous n'avons pas eu d'autre solution que de voter « contre » la délibération relative à ce projet lors du conseil communautaire du 6 Juillet dernier. Je regrette que ce projet - qui est le plus ambitieux pour le territoire depuis la création de la communauté de communes en 1993 - n'ait pas conduit à un accord unanime des 8 communes du Seignanx sur son emplacement. Ce lieu pouvait avoir une vraie cohérence territoriale en explorant les sites orientés vers l'intérieur du canton et non en étant implanté au centre ville de Tarnos.

En matière de transport et de mobilité, depuis le 4 Juillet 2022 Saint-Martin de Seignanx fournit 14 bus

par jour faisant le lien entre notre ville et Bayonne. C'est une avancée majeure pour notre ville et ses habitants.

Conduire une voiture individuelle est l'acte le plus polluant de notre quotidien aujourd'hui. Nous devons changer nos habitudes de transport. L'arrivée de cette ligne correspond à un développement durable de la ville, autour de cet axe liant le bourg et le quartier neuf, véritable colonne vertébrale du Saint-Martin de demain, qui devra jouer la carte du triptyque « Logement, Commerces/Services et Transport » pour continuer d'offrir une qualité de vie à l'ensemble des habitants.

C'est aussi une porte d'entrée du déplacement collectif pour nos voisins du Seignanx, pour lesquels le départ de ligne au

Stade Goni sera une plateforme intermodale (parking relais et voie verte). Saint-Martin de Seignanx continue donc de jouer son rôle de ville structurante pour les communes de l'intérieur (St André, St Barthélemy, Biaudos, Biarrotte et St Laurent de Gosse) sur ces sujets de mobilité aussi.

Bâtir du commun, faire ensemble, pour un Seignanx responsable, tels restent notre volonté et le ciment de nos actions.

Votre Maire,
Julien FICHOT

**« Bâtir du commun
pour un Seignanx
responsable »**